

Un fonds investi en **actions** de la **Zone Euro**

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Univers d'investissement

Actions Euro

Performance annualisée 5 ans

7,03%

Encours

433 M €

Score de transition Energétique et Ecologique

Fonds : 1,04 Univers : 0,85
Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement

Lutte contre le réchauffement climatique

23% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période l'indice de référence est 100% EURO STOXX 50

B : A compter du 1er septembre 2023, le benchmark sera 100% MSCI EMU

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	29/12/2023	31/10/2024	30/08/2024	30/11/2023	30/11/2021	29/11/2019	26/08/2003
Portefeuille	8,09%	-0,15%	-2,68%	12,00%	19,72%	40,54%	196,25%
Indice	8,00%	0,05%	-2,29%	11,47%	25,73%	43,94%	-
Ecart	0,09%	-0,20%	-0,38%	0,53%	-6,01%	-3,40%	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	16,86%	-10,21%	24,65%	-1,77%	27,50%	-12,21%	11,84%	1,06%	8,60%	1,89%
Indice	20,30%	-8,64%	23,12%	-2,93%	28,46%	-12,75%	10,45%	2,73%	7,05%	3,97%
Ecart	-3,44%	-1,57%	1,53%	1,16%	-0,95%	0,54%	1,39%	-1,67%	1,55%	-2,09%

Indice de référence du fonds : 100% MSCI EMU

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

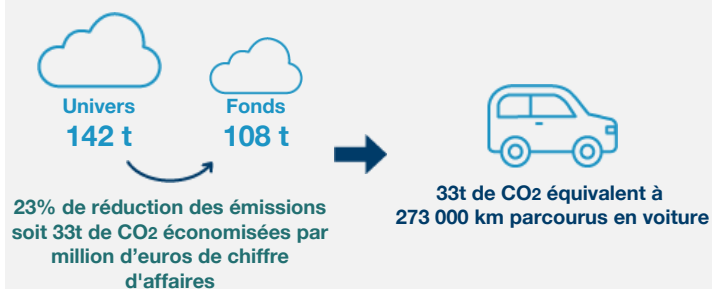
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	11,37%	16,08%	21,34%	19,15%
Volatilité de l'indice	10,86%	16,29%	22,01%	19,69%
Tracking Error ex-post	1,87%	2,56%	2,46%	2,09%

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». Le fonds a pour objectif d'avoir une meilleure note que son univers d'investissement sur ces quatre critères. L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 100% MSCI EMU. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.



ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



Indicateur : émissions de CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires. Cet indicateur mesure la moyenne des émissions de gaz à effet de serre (ramenées en équivalent tonnes de CO₂) par unité de revenu des entreprises (million d'euros de chiffre d'affaires) (Source : Trucost)

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,45% / 99,29%



SOCIAL : Conditions de travail



Indicateur : Définir une politique de santé, d'hygiène et de sécurité pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles tout en maintenant le niveau de connaissance des employés sur ce sujet. Mettre en place des comités de contrôle disposant de réelles prérogatives en impliquant les représentants du personnel

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,46% / 100,00%



SOCIAL : Préservation de l'emploi

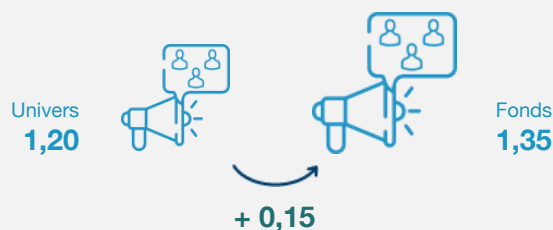


Indicateur : Créer les conditions d'un développement durable de l'emploi, promouvoir et assurer l'évolution des compétences des salariés en favorisant la formation. Anticiper les besoins d'emplois futurs en assurant le développement professionnel et le suivi individuel des carrières

Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,46% / 100,00%



SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation



Indicateur : Respecter et promouvoir la liberté syndicale et le droit à la négociation collective. Assurer et permettre l'existence d'instances représentant les salariés sans ingérence ou discrimination. Et adopter des mesures d'ajustement permettant de préserver l'emploi. Limiter les impacts négatifs sur les effectifs et l'économie locale par la mise en place de mesures d'accompagnement et de formation facilitant la reconversion professionnelle

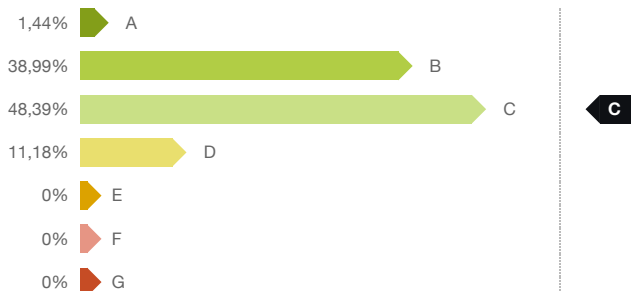
Taux de couverture (Univers / Fonds) : 99,46% / 100,00%

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

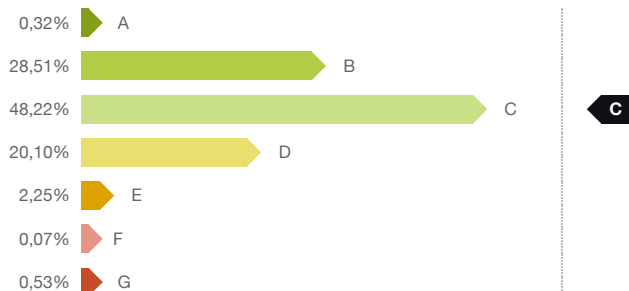
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	C
Score ESG moyen	1,33	1,05
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	88,82%	77,05%
Taux de couverture	100%	100%

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

Équipe de gestion



Christophe Granjon

Gérant de portefeuille

Commentaire de gestion

Le mois de novembre 2024 a été marqué par l'élection de Donald Trump aux États-Unis, une détérioration des perspectives économiques en Europe et des défis croissants pour les pays émergents en particulier la Chine. Les marchés financiers positionnés pour une victoire de Trump, ont subi une forte volatilité des taux d'intérêts, et oscillé entre opportunités sectorielles et prudence face aux incertitudes. Le dollar s'est renforcé, le pétrole termine inchangé malgré une forte volatilité et l'or a perdu 3,7%. Les thématiques liées à l'intelligence artificielle restent des moteurs de performance, mais l'attentisme s'est peu à peu installé. En effet, depuis l'élection de Donald Trump, les investisseurs s'inquiètent des répercussions des tensions commerciales à venir sur l'inflation et la politique monétaire de la Fed.

Les marchés actions terminent le mois avec des performances contrastées. Aux États-Unis, les indices boursiers ont atteint de nouveaux sommets suite l'élection de Donald Trump, portés par les anticipations de baisses d'impôts et de mesures favorables aux entreprises. Le S&P 500 a franchi les 6 000 points, terminant le mois en hausse de 5,7 %, et surperformant les autres indices. Le Nasdaq a progressé de 5,2 % soutenu par Nvidia et Amazon, et le Dow Jones a enregistré une hausse plus faible à 4,6 %. En Europe, les marchés actions ont souffert des incertitudes politiques en France et en Allemagne et d'une détérioration des perspectives. L'indice STOXX50 a reculé de -0,5 %. Le CAC40 a sous-performé avec une nouvelle baisse mensuelle de -1,6 % retrouvant les plus bas d'août. En revanche, le DAX30 allemand a mieux résisté marquant une hausse de 2,9 % grâce aux valeurs technologiques et au secteur industriel hors auto. En Asie, la situation reste contrastée. Le Nikkei 225 a chuté en fin de mois de -2,2 %, à cause d'une demande moins soutenue pour les secteurs technologiques et d'une hausse du Yen. De son côté, le MSCI China a chuté de -4,4 %, reflétant les inquiétudes sur l'efficacité des politiques de relance et les tensions avec les États-Unis. L'indice MSCI EM ex China recule de -3,3 %. En Inde, l'indice Nifty a progressé de 1,2 %, marqué par une reprise dans certains secteurs cycliques.

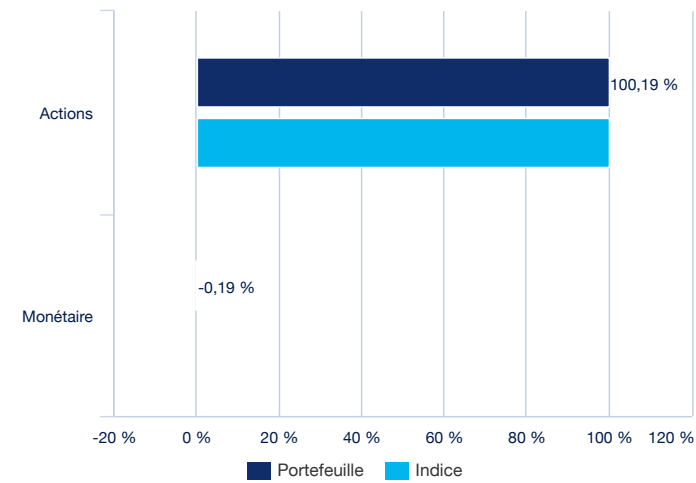
En novembre, il y a eu une nette divergence de performances entre les zones géographiques avec le recul des marchés boursiers européens et émergents et la forte hausse des marchés américains suite à la large victoire de Donald Trump. Les marchés ont salué les volets pro-croissance de sa future politique que sont la baisse d'imposition des entreprises et la volonté de dérégulation économique. Outre ce catalyseur principal, la nouvelle baisse de taux de la banque centrale américaine de 0,25% à 4,75% a été bien accueillie et les dernières données économiques montrent une nouvelle fois la résilience de l'économie américaine avec un rebond de l'activité dans les services, une consommation des ménages robuste et un marché du travail qui reste solide. En zone Euro, les derniers chiffres parus en novembre sont venus confirmer que l'activité économique restait faible avec notamment un fléchissement dans le secteur des services. En Chine, les indicateurs se sont légèrement redressés mais les mesures annoncées par le conseil national du peuple pour relancer l'économie se sont avérées insuffisantes. Si cet organe décisionnel a dévoilé un plan significatif de refinancement des dettes des collectivités locales il n'y a pas eu de nouvelles mesures directes en faveur de la consommation des ménages, ni de plan pour assainir le secteur immobilier. Les craintes liées aux potentiels tarifs douaniers que l'administration Trump souhaite imposer ont aussi pesé sur la performance des marchés européens et chinois. La saison de publications des résultats pour le troisième trimestre qui touche à sa fin s'est avérée globalement positive au niveau des bénéfices avec approximativement 60% des sociétés européennes et 80% des sociétés américaines qui ont battu les estimations. Au niveau du chiffre d'affaires, la situation est plus mitigée avec une proportion d'entreprises dépassant les estimations de ventes qui est plus faible que les trimestres précédents tant aux États-Unis qu'en Europe. Au cours de la période, nous avons conservé notre vue constructive avec une légère surpondération actions. Nous avons procédé à quelques ajustements tactiques qui ont consisté à renforcer des titres qui devraient bénéficier de la politique du nouveau président américain en privilégiant ceux avec un chiffre d'affaires et des implantations fortes aux États-Unis. Ce mouvement a notamment été effectué dans les secteurs de la pharmacie, des télécoms ou de l'industrie.

Secteur : Agroalimentaire et Boissons

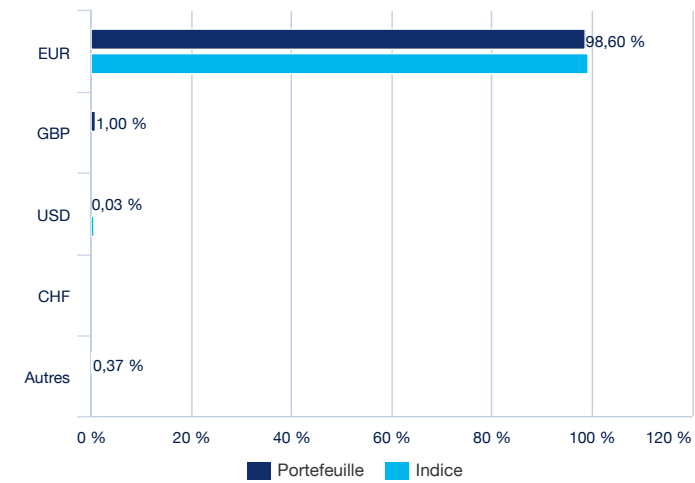
Le secteur de l'agroalimentaire et des boissons est un pilier fondamental de l'économie mondiale, représentant une part essentielle de l'industrie manufacturière et répondant aux besoins fondamentaux des populations en matière d'alimentation et de consommation. Ce secteur regroupe une grande diversité d'acteurs, allant des multinationales spécialisées dans les produits transformés, les confiseries et les boissons, aux producteurs locaux et aux entreprises innovantes axées sur les produits biologiques et les nouvelles tendances nutritionnelles. Dynamique et en constante évolution, il s'adapte aux attentes croissantes des consommateurs en matière de santé, de durabilité et de transparence.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)

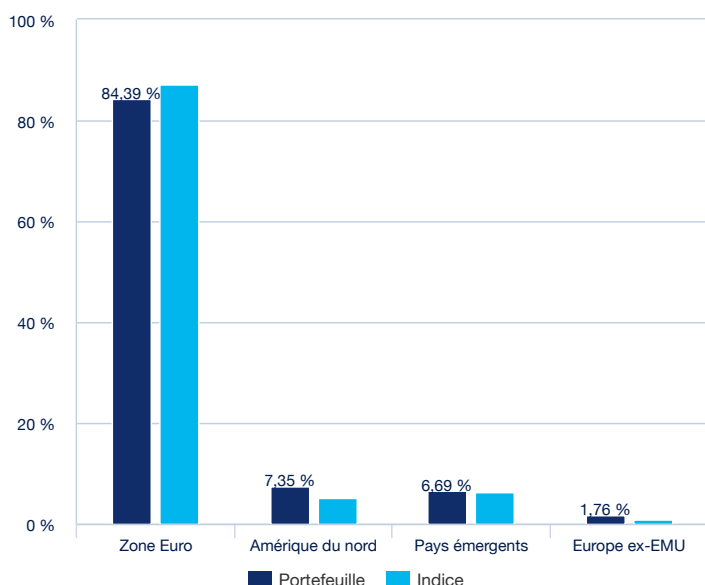


Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)

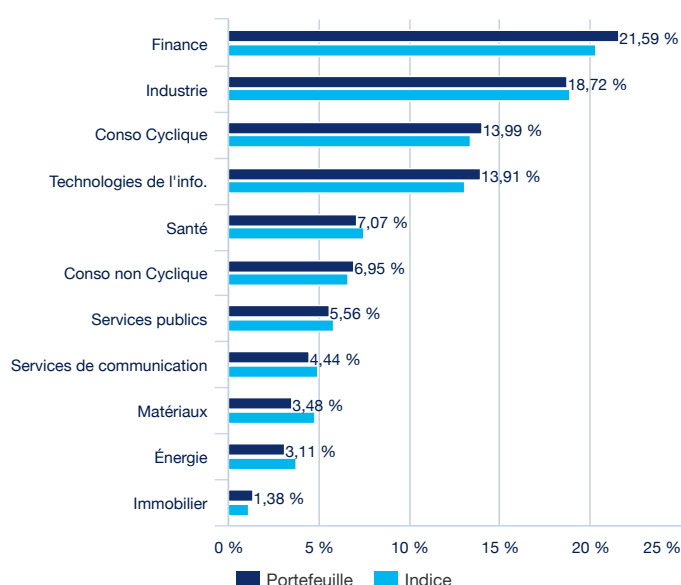


Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



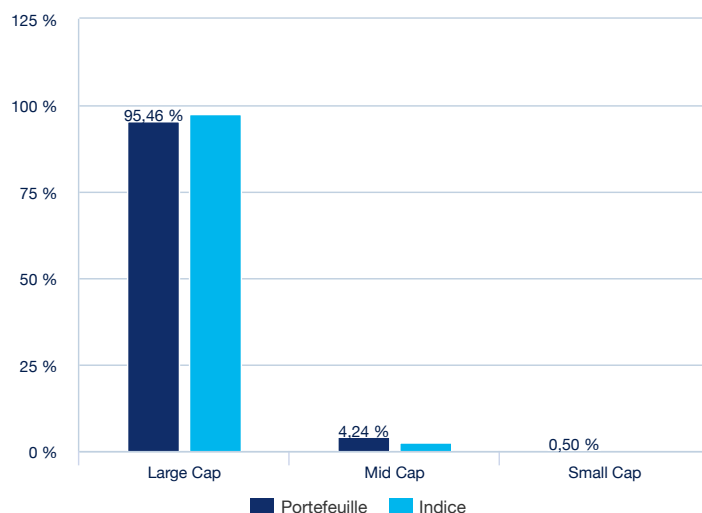
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

	% d'actif
ASML HOLDING NV	5,31 %
SAP SE	4,94 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,23 %
SIEMENS AG	2,99 %
SANOFI SA	2,66 %
MUENCHENER RUECKVER GES MUENC	2,65 %
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	2,54 %
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	2,46 %
L OREAL SA	2,32 %
DEUTSCHE TELEKOM AG	2,15 %
Total	31,25 %

Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Capitalisation boursières des entreprises détenues

Small Cap <= 2 Milliards d'Euros

Mid Cap entre 2 Milliards et 8 Milliards d'Euros

Large Cap > 8 Milliards d'Euros

Labels

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE



Exclusions



Mines anti-
personnel



Bombes à
sous-
munitions



Armes
chimiques



Armes
biologiques



Armes à
uranium
appauvri



Pacte
mondial



Armes
nucléaires



Charbon
thermique



Tabac



Hydrocarbures
non
conventionnels



Pays faisant
l'objet de
violations

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Oui**

Fonds Maître : **Amundi Euro Equity ESR**

Forme juridique : **FCPE**

Classification SFDR : **Article 8**

Date de création du compartiment/OPC : **17/06/2003**

Date de création de la classe : **17/06/2003**

Eligibilité : **-**

Eligible PEA : **Non**

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes : **-**

Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **1,21%**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **5 ANS**

Commission de surperformance : **Non**

AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **296,25 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **29/11/2024**

Actif géré : **433,06 (millions EUR)**

Indice de référence : **100% MSCI EMU**

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.